

• Musiques actuelles •

Le cursus de formation musicale

- Cours collectif hebdomadaire -

Possibilité de commencer les études de formation musicale à tout âge

Cursus diplômant

1^{er} cycle

Dès l'âge de 7 ans

durée : 4 ans (examen de fin de cycle)

1C1	Ces 3 premières années doivent être effectuées dans le cadre du cursus général de formation musicale (voir "Les cursus de formation musicale").
1C2	
1C3	
1C4	TCH (*) : 1h30

2^e cycle

durée : 4 ans

Examen de fin de cycle en vue de l'obtention de l'**U.V. de Formation Musicale du BEM** (Brevet d'Etudes Musicales).

BEM complet : U.V. instrumentale + U.V. de FM + U.V. de groupe.

2C1	TCH : 1h30
2C2	TCH : 1h30
2C3	TCH : 1h30
2C4	TCH : 2h00

3^e cycle

durée : 3 ans

Examen de fin de cycle en vue de l'obtention de l'**U.V. de Formation Musicale du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)**.

CEM complet : U.V. instrumentale + U.V. de FM + U.V. de groupe.

3C1	TCH : 2h00
3C2	TCH : 2h30

Fin du cursus
amateur

Cycle d'Orientation Professionnelle

TCH : 3h00

Préparation à l'accès aux études supérieures de musicien dans l'objectif d'une formation professionnelle.

durée : 3 ans maximum

Examen de fin de cycle en vue de l'obtention de l'**UV dominante ou complémentaire du DEMR** (Diplôme d'Etudes Musicales Régional)

(*) TCH : Temps de cours hebdomadaire